



ARRETE PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE

CADRE D'EMPLOIS des REDACTEURS TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de rédacteur principal de 2ème classe

Le Maire de Dizy,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement est fixé comme suit :

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations
<i>Mme BENA Aurélie</i>	rédacteur	rédacteur principal de 2ème classe	1	DOSSIER RECEVABLE

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Notifié à l'intéressée le :

Fait à DIZY, le 23/03/2026

Signature de l'agent :

Le Maire,
Antoine CHIQUET
Antoine CHIQUET